



Plan de Cohésion Sociale de Florennes

Florennes, le 9 septembre 2010

Place de l'hôtel de ville 1
5620 Florennes
Tél : 071/68.14.64
Quentin.lorent@florennes.be

PV de la Commission d'accompagnement du Plan de Cohésion Sociale de Florennes du 7 septembre 2010

1. Présents :

Olivier ROMAIN (DICS), **Frédérique SEYLER** (Présidente du Conseil de l'Action Sociale), **Anne-Marie BAUTHIER-MALACORT** (Vice-présidente du Conseil de l'Action Sociale), **Maryline SOLBREUX** (Directrice de l'AMO Jeunes 2000), **Vincent LAUREYS** (Directeur ALE de Florennes), **Benoîte DESSICY** (CAI), **Josiane MAZUY** (CPAS), **Roland VANDERECK** (Croix Rouge), **Myriam BACHY** (Fondation Rurale de Wallonie), **Maud BLAIRON** (Le répit), **Anne-Michèle DUMONT** (PMS provincial), **Quentin LORENT** (Chef de projet du Plan de Cohésion Sociale), **Marion LEBOUTTE** (Assistante Sociale du PCS).

2. Excusés :

Xavier GROSJEAN (Directeur du centre Fédasil).
Didier CORNILLE (Habitations de l'eau noire).
Anne-Marie JANSSENS (Habitations de l'eau noire).
Delphine MARCHOT (SSM Provinciale).
Anne-France STIMART (Bibliothèque).
Myriam JACQMART (ASBL Carrefour).
Magali COLLIGNON (AIS).
Paul JAMSIN (Foyer culturel).
Stéphane COLLARD (Maison des jeunes).

3. Ordre du jour :

a. Remerciement et présentation des partenaires :

Mme SEYLER ouvre la séance. Elle remercie les personnes présentes et un tour de présentation des partenaires est proposé. Mme SEYLER cède la parole à Mr LORENT.

b. Présentation du projet de convention avec le Répit de Couvin :

Dans le cadre de l'axe 3 santé-assuétudes du PCS, nous pouvons constater qu'il n'existe aucune structure spécialisée en terme d'assuétude sur la commune de Florennes, bien que les besoins soient réels. Afin de pallier à ce manque, un projet de convention a été établi avec l'asbl « le Répit » de Couvin.

Le Répit est un service d'aide et d'accompagnement psycho-social aux usagers de drogues légales et illégales et à leur entourage. Les différentes missions du Répit sont :



Plan de cohésion sociale de Florennes

Place de l'hôtel de ville, 1 - 5620 Florennes
quentin.lorent@florennes.be

Avec le soutien de la RÉGION WALLONNE et de la Commune de FLORENNES



RÉGION WALLONNE

- L'accompagnement Psycho-social.
- L'information.
- La prévention.
- La réduction des risques en rue et en milieu festif.

Il s'agit d'un conventionnement qui établit une redistribution financière de 5000 euros pour assurer cette spécialité sur la commune.

Mme BLAIRON, assistante sociale au Répit, nous confirme l'accord de principe du CA du Répit quant au projet de convention. Dans le cas d'une adhésion de la commission d'accompagnement du PCS, la convention devra être présentée et approuvée par le conseil communal.

La convention prévoit dans un premier temps, la présence d'une permanence mensuelle du Répit sur la commune de Florennes, ainsi qu'une présence dans le cadre de la réduction des risques en milieu festif. La convention reste volontairement très ouverte afin de pouvoir l'adapter aux besoins et aux demandes.

Mr LORENT donne la parole aux membres de la commission d'accompagnement pour toutes questions, remarques ou commentaires.

Mme SOLBREUX souligne que ce genre d'initiative est attendu depuis longtemps sur Florennes et que la demande risque d'augmenter rapidement.

Qu'en est-il du côté des écoles ? Il n'y a pas encore de contact entre le PCS et les écoles mais ceci est prévu dans le courant de la rentrée scolaire.

Mme SEYLER exprime que la situation n'est pas simple au CPAS face à cette problématique. L'équipe se sent démunie. Les relais sont difficiles car les services sont loin du territoire communal.

Mr LORENT explique qu'une piste de travail serait de créer un réseau de 1^{ère} ligne sur la commune. A partir du point contact alcool-drogue, Mr FASTREZ est entrain de se renseigner sur les différentes possibilités. Le projet est d'élargir et de développer un vrai réseau assuétude sur Florennes. Ceci peut également être travaillé au niveau de l'inter-PCS.

La commission approuve le projet de convention.

c. Présentation du projet de convention/contrat d'accompagnement avec La SAW-B agence conseil en économie sociale :

Par cette convention, il s'agit de soutenir le projet d'entreprise d'économie sociale en éco-isolation de l'Agence Titres Services, le projet Green Job. Il est intéressant pour le PCS de suivre l'action de près afin d'acquérir une certaine expertise en matière de création d'entreprise d'économie sociale.

Il s'agit d'une convention entre la SAW-B, l'agence Titres-Services et le PCS pour une étude de faisabilité. Le coût de l'étude sera pris en charge à 50% par l'agence Titres-Service et 50 % par le PCS. La SAW-B tient un rôle d'analyse critique,



d'accompagnement et de conseil mais n'est pas porteur du projet. L'étude servira à mesurer les risques et confirmer la direction à prendre.

Mr LORENT donne la parole aux membres de la commission d'accompagnement pour toutes questions, remarques ou commentaires.

Mr LORENT précise que dans le PCS est évoqué le projet d'une Ressourcerie, mais les enjeux sont très complexe et très lourd à porter. Ce projet n'est pas abandonné, il pourrait être poursuivi sous d'autres formes. Par exemple en collaboration avec la Ressourcerie Namuroise. Nous pourrions contacter Mr DETRAUX président de l'asbl Ressource. Mr ROMAIN donne l'exemple du CPAS de Sambreville qui a ouvert un point de vente d'électroménagers en partenariat avec la Ressourcerie Namuroise. Ceci pourrait être un projet intéressant pour Florennes.

Mme BACHY relève une imprécision qui prête à confusion dans la convention. Dans l'article 2 il faut préciser que : le partenaire qui est l'administration communale de Florennes via le Plan de Cohésion Sociale **est représenté** par le chef de projet du PCS, à savoir Quentin LORENT.

Comment a-t-on articulé cela avec l'EFT de Pontaury qui a un projet semblable ? Qu'en est-il du risque de concurrence ? Le domaine étant vaste, n'y a-t-il pas possibilité d'être complémentaire ? L'agence titres-services et l'EFT de Pontaury se sont déjà rencontrés sur le sujet.

Mr Romain nous renseigne différents contacts :
Xavier GOBBO, secrétaire au CPAS de Sambreville.
GABS, structure BRIO, Claudio CAROLLO.
Luc VANDENDORPE, inspecteur à la région Wallonne.

La commission approuve la convention sous réserve de l'acceptation du Collège communale (Attention : voir avenant au présent PV).

d. Etat des lieux :

Le passage de la coordination sociale au Plan de cohésion sociale s'est effectué en avril 2010. Partant de là les différentes plates formes et groupes de travail se sont formés.

Axe Insertion Socio Professionnelle

- *GT économie sociale* :

Dans un premier temps la réflexion s'est faite autour du projet Greens Job de l'agence titre service de Florennes. Ensuite différentes pistes d'économies sociales ont été évoquées (jardins communautaires, dépôts-ventes, agence intérim sociale...). Actuellement le groupe s'emploie à l'analyse du profil des demandeurs d'emploi sur la commune.



- *GT ATL-Mobilité :*

Accueil Temps Libre :

- Mme HOECK (coordinatrice ATL) a terminé le diagnostic concernant l'accueil temps libre. Il s'agit d'une excellente base de travail afin d'orienter nos actions. Elle nous fera un retour régulier sur l'état d'avancement des projets.
- Des permanences seront tenues par l'inter communale IMAJE pour l'inscription des enfants pour les accueillantes. Celles-ci auront lieu une fois par mois dans les locaux du PCS à partir du 22 septembre 2010.
- Mme SEYLER nous informe qu'un projet de crèche dans l'ancienne école de Morialmé est en cours. Celle-ci proposera 18 places et devrait se concrétiser au premier semestre 2011. Sur base de 3 diagnostics différents, il ressort qu'il existe une réelle demande de garde pour la petite enfance.

Mobilité :

- Acquisition d'un véhicule PCS. Il s'agit d'un outil mis à disposition des partenaires afin de mobiliser leurs actions dans les villages de l'entité. La possibilité d'aménager le véhicule afin de lui donner la fonction de bureau mobile est à l'étude.
- Participation du PCS à la Plate-forme intersectorielle mobilité de l'entre-Sambre-et-Meuse, différents projets sont en cours :
 - Prospectus de promotion pour le site Internet <http://www.plateforme-esem.be/>.
 - Réalisation d'un schéma d'accessibilité.
 - Projet central mobilité.
- Renforcer l'action du taxi-social qui connaît des difficultés. Il repose sur une équipe de bénévoles mais ce fonctionnement atteint ses limites. La demande est pourtant bien présente. Un projet de convention avec le CPAS est à la réflexion pour l'année prochaine. Certaines pistes via les titres services ou l'article 60 sont possibles. Attention la législation s'est renforcée en matière de transport de personne.

Mr VANDERECK précise le projet Croix-Rouge de Véhicule sanitaire léger (VSL) et de Transport Médico-Sanitaire (TMS). Un partenariat avec Florennes est possible.

Axe Logement

- *Plate-forme logement :*

Un constat s'impose, il n'y a pas de services spécialisés localisés sur la commune. La plate forme a décidé d'orienter sa réflexion sur différentes actions à savoir :

- Travailler sur l'information.
- Renforcer la permanence du guichet de l'énergie par exemple par des rencontres citoyennes sur la diminution de la consommation d'énergie.



- Mise en place d'une réunion d'info entre propriétaires et AIS.
- Possibilité de réalisation d'un salon du logement (2011).
- Une réflexion sur la taxe communale des bâtiments inoccupés.
- Possibilité de créer un conseil consultatif locataires-propriétaire.

Axe Santé- Assuétude

- Convention avec le Répit (voir ci-dessus).
- Permanences point contact alcool-drogue par Dominique FASTREZ dans les locaux PCS. Celles-ci sont opérationnelles depuis juillet 2010, tout les mercredis de 10 à 12 h.

Axe interculturel- Intergénérationnel

- *Article 18 :*

Celui-ci est lié à un conventionnement de partenariat avec le foyer culturel. Lors du groupe de travail, il a été décidé de procéder à un appel à projet citoyen visant la dynamisation sociale des quartiers « donnons vie à nos quartiers ». Cette année va nous servir de test à cette méthode. Plusieurs projets ont été reçus et retenu, à savoir :

- Comité Printemps des ducs.
- Projet Thy-tonic.
- BAID.
- La boîte s'ouvre (midi-minuit).

- *Projet « vivre ensemble »*

Le but de ce projet est de nouer un dialogue constructif autour des problèmes de cohabitations entre les Florennois et les résidents du centre Fédasil.

En groupe de travail avec nos différents partenaires, il a été convenu de procéder en 3 étapes :

- Une rencontre préparatoire avec uniquement la population de Florennes des rues Rohan Chabot et place de la Chapelle.
- Une rencontre préparatoire avec uniquement les résidents du centre Fédasil.
- Une rencontre commune entre les deux parties.

Ce projet a pour objectifs :

- de récolter les éléments nous permettant de créer un schéma d'action,
 - d'implanter un climat positif en matière d'interculturalité sur la commune,
 - de promouvoir une réelle volonté politique de développement en matière d'intégration.
- *Permanences écrivain public de Mme Elisa FERRON.*

Celles-ci sont opérationnelles depuis le 2 septembre 2010 tout les jeudis de 9.30 à 11.30 dans les locaux du PCS.



Plan de cohésion sociale de Florennes

Place de l'hôtel de ville, 1 - 5620 Florennes
quentin.lorent@florennes.be

Avec le soutien de la RÉGION WALLONNE et de la Commune de FLORENNES



RÉGION WALLONNE

Général

L'aménagement du local et la mise en place progressive du guichet unique (diffusion de l'info, relais de confiance) sont en cours. Un bureau de permanence et un espace de réunion à disposition des partenaires est prévu.

Le PCS essaye de proposer un maximum d'outils aux partenaires afin de promouvoir leurs actions. Remarque : Il faudrait réfléchir à toucher les nouvelles personnes qui arrivent sur Florennes, les accueillir (kit d'accueil ?)

4. Divers:

Le PMS provinciale nous informe de la future fusion entre PSE et PMS.

5. Conclusion :

Mr LORENT nous rappelle que les Plateformes ainsi que les groupes de travail sont ouvert à tous, professionnels et citoyens.

Mr LORENT renouvelle ses remerciements et cède la parole à Mme SEYLER qui clôture la commission.

**Pour Quentin LORENT.
Marion LEBOUTTE
Assistante Sociale du
Plan de Cohésion Sociale
Administration communale de Florennes.**

